

GUIDE DES FORMATIONS

2020



Table des matières-

1.	PRESENTATION DU GUIDE DES FORMATIONS 2020	3
2.	LACOMMISSION REGIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION (CREF)	3
3.	LE POOL DES FORMATEURS ET FORMATRICES	5
4.	LA FILIERE DE FORMATION FEDERALE.....	6
5.	UNE FORMATION EN 6 ETAPES.....	7
6.	LE DIPLOME D'ASPIRANT MONITEUR ET ASPIRANTE MONITRICE FEDERALE.E. PAGAIES COULEURS (AMFPC)	9
7.	LES SESSIONS D'EXAMEN ASPIRANT MONITEUR ET ASPIRANTE MONITRICE FEDERALE.E. PAGAIES COULEURS (AMFPC).....	15
8.	LE DIPLOME DE MONITEUR ET MONITRICE FEDERALE.E. PAGAIES COULEURS (MFPC)	18
9.	LES SESSIONS D'EXAMEN DES MONITEURS ET MONITRICES FEDERALE.E.S PAGAIES COULEURS (MFPC)	25
10.	LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FEDERALE ou VAEF (Pour les diplômes AMFPC & MFPC)	28
11.	L'ENTRAINEUR.E FEDERALE.E SPORTIF	31
12.	LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR/MONITRICE DE CANOE-KAYAK (CQP).....	34
13.	JOURNÉE DE FORMATION DES CADRES FEDERAUX PAGAIES COULEURS 36	
14.	LE COLLOQUE DES CLUBS	37
15.	VISITEZ LE SITE INTERNET DU COMITE ILE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE.....	38



38

16.	ACTIONS DE FORMATIONS DE LA FFCK	40
-----	--	----

1. PRESENTATION DU GUIDE DES FORMATIONS 2020



Didier VIVIEN

En début d'année, nous avons le plaisir de vous communiquer le guide des formations de la nouvelle saison à destination des clubs, Comités départementaux et des licencié.es.

En 2020, la formation va demeurer une des priorités du Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie aussi, tous les membres de la Commission Régionale Enseignement et Formation (CREF) ont travaillé en collaboration avec notre CTRC Sébastien Tester pour mettre en place des formations avec des contenus pertinents.

L'offre de formation 2020 a un double objectif celui de permettre aux licencié.es et aux encadrant.es de monter en compétences tout en favorisant les opportunités de développer les activités sportives et par voie de conséquence les structures.

Au travers de ces services, la Commission Régionale Enseignement et Formation participe pleinement à la croissance des structures de la Fédération Française de Canoë Kayak et des Sports de Pagaie.

Les formations sont soutenues par nos partenaires publics, le Conseil Régional Île-de-France et l'Etat au travers de l'Agence Nationale du Sport ce qui permet, cette année encore, de faire bénéficier aux francilien.nes de tarifs intéressants pour accéder aux offres de formations.

C'est pourquoi, nous espérons vous retrouver nombreuses et nombreux en formation pour cette édition 2020 et vous remercions de la confiance que vous nous avez accordée en 2019.



Stéphane DABLIN

Bien Sportivement,

Stéphane DABLIN

*Président de la Commission Enseignement
et Formation*

Didier VIVIEN

Président du CRIFCK

2. LACOMMISSION REGIONALE ENSEIGNEMENT FORMATION (CREF)

La Commission Régionale Enseignement Formation (CREF) est un organe d'observation, d'analyse, de réflexion, de propositions et de mise en œuvre de la politique fédérale en matière d'enseignement et de formation aux activités et aux diplômes du canoë Kayak et des sports de pagaie. La CREF accompagne la mise en place et le fonctionnement d'un réseau composé des Comités départementaux et des Clubs.

La CREF veille à l'application des décisions et orientations de la CNEF validées par le Bex régional Exécutif de la FFCK. Elle est responsable sur son territoire des formations fédérales diplômantes mises en place et de la certification des diplômes fédéraux. (art. A2-2.2. du Règlement Intérieur du Crifck)

Les missions de la Commission Régionale Enseignement Formation

- Établir un projet d'actions de formation,
- Établir le budget annuel,
- Constituer et animer un « pool » de formateurs et formatrices régionaux.
- Proposer un plan de formation intégrant les directives de la FFCK et répondant aux attentes et aux besoins de formation :
 - Du CRIFCK, des Comités Départementaux,
 - Des clubs, des structures agréées et des pratiquants.
- Organiser des formations :
 - Brevets fédéraux d'encadrement (aspirant.e moniteur et monitrice, moniteur et monitrice, entraîneur fédéral...),
 - Habilitation à certifier les niveaux de pratique Pagaies Couleurs (Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs),
 - Autres (recyclages, journée technique – entraînement – sécurité – environnement – publics prioritaires).
- Communiquer le calendrier au siège national de la fédération et promouvoir celui-ci,
- Participer à l'organisation des diplômes d'Etat au sein de Nautisme en Île-de-France à Vaires-sur-Marne.



3. LE POOL DES FORMATEURS ET FORMATRICES

La FFCK a constitué et habilité un « pool » national de formateurs reconnus compétents dans les domaines de la formation en général et plus particulièrement de la formation et de l'évaluation des futurs cadres habilités à certifier les niveaux de pratique « pagaies Couleurs ».

Le pool francilien est composé des Conseillers Techniques Régionaux, de bénévoles et de salarié.e.s.

Les membres du Pool formateurs sont les référents nationaux du dispositif « Pagaies Couleurs » et de la filière de formation fédérale que le siège fédéral a habilité.



Stéphane DABLIN

Membre du Bureau enseignement de la FFCK et Président de la CREF IDF - Formateur

Les missions du pool de formateurs et formatrices

- Former les AMFPC, MFPC, Entraîneurs Fédéraux ainsi que les pratiquants des clubs sur des journées thématiques,
- Promouvoir la méthode d'enseignement de la FFCK et veiller à la qualité de sa mise en œuvre,
- Faire évoluer la méthode d'enseignement « Pagaies Couleurs »,
- Habilitier les Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs (CCPC) dans le respect du cahier des charges national ; rendre compte à la fédération,
- Évaluer l'efficacité du système d'habilitation et le faire évoluer,
- Contrôler la qualité des sessions de certification mises en place,
- Organiser des sessions de certification aux niveaux de pratique « Pagaies Rouges et Noires »,
- Participer aux groupes de réflexion nationaux (développement, emploi, formation, ...).
-

Sébastien TESTER



Conseiller technique
Régional Coordonnateur

Emmanuel BRUGVIN



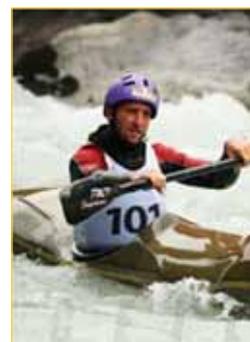
Conseiller technique
Régional

Florence GORET



Membre du
bureau du CRIFCK
et formatrice

Alban PLANCHAIS



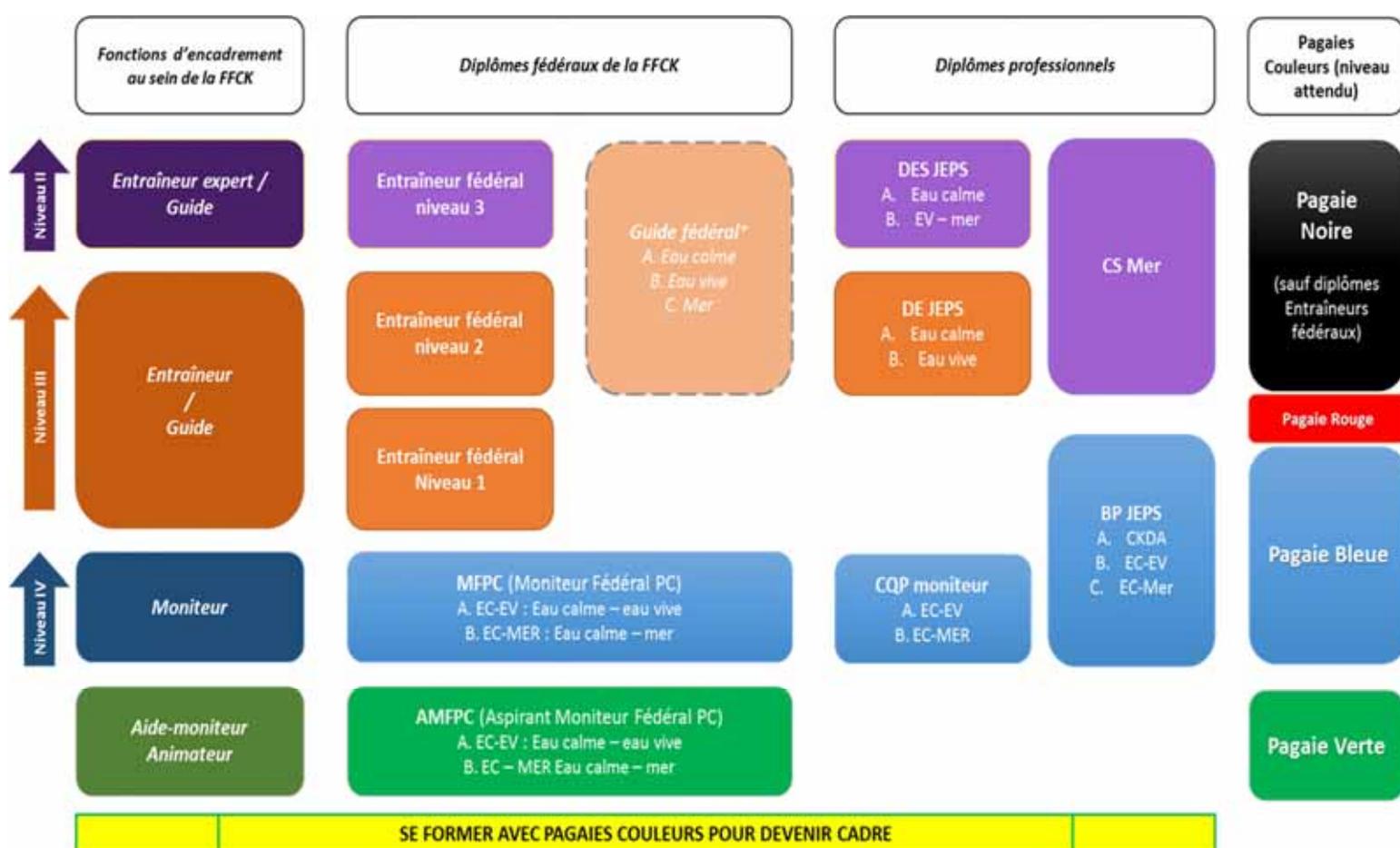
Conseiller technique
Fédéral Régional

4. LA FILIERE DE FORMATION FEDERALE

A. La philosophie de la filière et ses objectifs

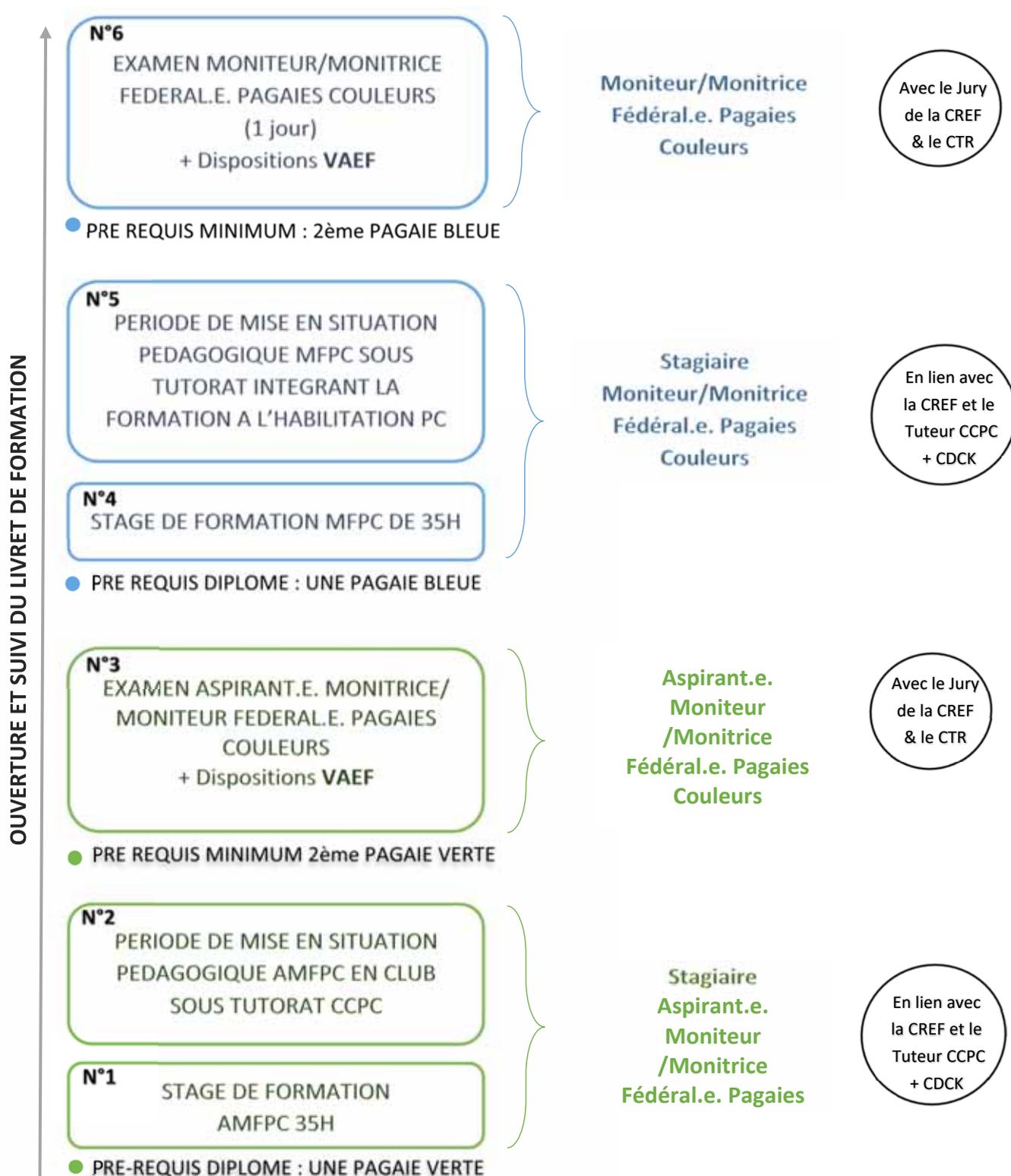
- Répondre aux besoins d'encadrement des structures,
- Faire vivre le réseau des formateurs et des CREF,
- Augmenter les compétences et l'expertise de nos cadres,
- Pérenniser la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs,
- Faciliter l'accès des cadres fédéraux aux diplômes d'état (BAPAAT, BPJEPS, DEJEPS, DES, CQP).

B. Schéma pour illustrer l'ensemble de la filière de formation des sports de pagaie

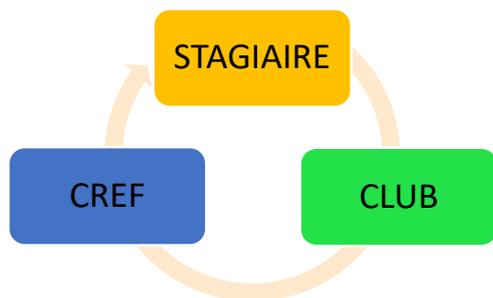


* Diplôme de Guide fédéral en cours de réflexion

5. UNE FORMATION EN 6 ETAPES



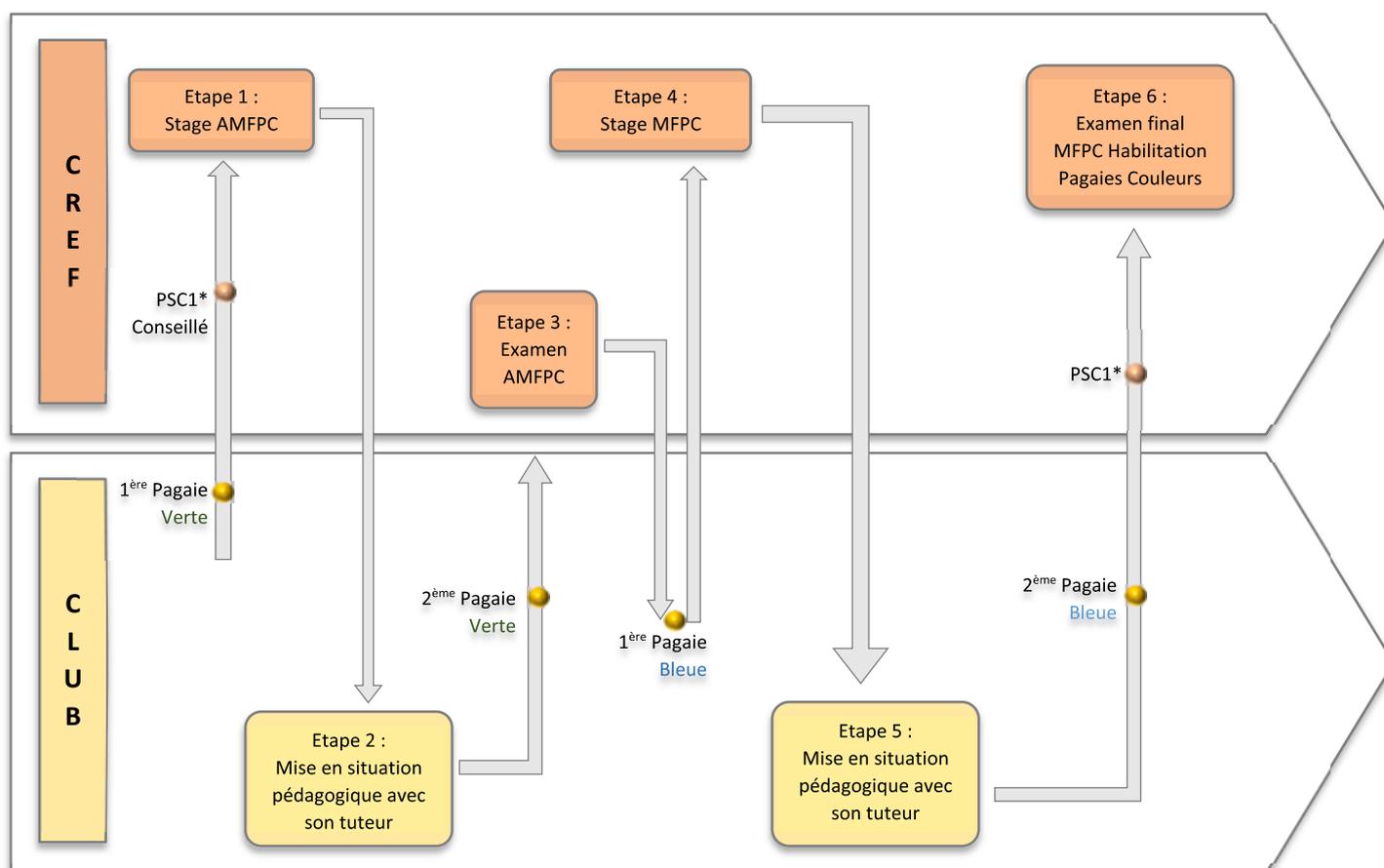
Une formation dynamique et riche sur le principe de l'alternance entre trois acteurs partenaires de la formation :



Cette démarche met au premier plan le rôle du club et de ses cadres dans la mise en œuvre de la formation et des certifications des diplômés.

Cette formation par alternance favorise :

- La transmission aux stagiaires, des valeurs et savoirs faire de la FFCK en s'appuyant sur le réseau de ses clubs et de ses cadres,
- L'accès des stagiaires au réseau fédéral périphérique au club formateur,
- Des formations en lien avec le contexte territorial des stagiaires,
- Des acquisitions de compétences pour les apprenants, de façon progressive et pérenne (étapes de formation),
- La construction de parcours de formations individualisés.



(*) : PSC1 = Prévention et Secours Civiques de niveau 1

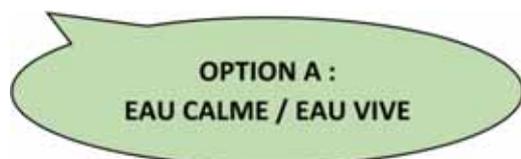
6. LE DIPLÔME D'ASPIRANT MONITEUR ET ASPIRANTE MONITRICE FEDERAL.E. PAGAIES COULEURS (AMFPC)

- Le diplôme d'AMFPC constitue le premier niveau dans les diplômes d'enseignement de la Fédération Française de Canoë-Kayak. La formation est accessible à partir de 15 ans et nécessite à minima l'obtention d'une pagaie verte dans l'un des 2 milieux de l'option choisie.
- Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.
- Il est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale (VAEF).
- Il constitue l'un des éléments pré requis pour accéder au diplôme de Moniteur ou Monitrice Fédéral.e Pagaies Couleurs.



A. Deux options au choix

Création de deux options qui déterminent et qui précisent les prérogatives d'encadrement en fonction des milieux :



B. Compétences et prérogatives de l'AMFPC :

Le titulaire de l'AMFPC a comme prérogatives :

- D'initier aux activités du Canoë Kayak et Sports de Pagaie
- De former de la Pagaie Blanche aux Pagaies Vertes dans le cadre de la méthode d'enseignement du Canoë Kayak et Sports de Pagaie,
- De certifier les Pagaies Blanches,
- D'assister un.e Cadre Certificateur.trice Pagaies Couleurs dans la formation et la certification de Pagaies Couleurs,
- D'assister, dans le cadre de ses prérogatives, une personne titulaire d'un diplôme de niveau supérieur.

OPTION A : EAU CALME / EAU VIVE



- **EAU CALME :**

Dans une zone abritée et délimitée tous les supports du CK et les autres supports propulsés à la pagaie.

- **EAU VIVE :**

Rivière de classe I et maximum en classe II, si présence d'un MF ou autre diplômé de niveau supérieur à l'AMFPC.



OPTION B : EAU CALME / MER

- **EAU CALME :**

Dans une zone abritée et délimitée tous les supports du CK et les autres supports propulsés à la pagaie.



- **MER:**

Par vent de force 2 Beaufort, dans une zone abritée et délimitée, dans la limite des 300 mètres des côtes et en l'absence de houle significative.



C. Définition de l'autonomie

- de 18 ans ?

- Initier aux activités du Canoë Kayak, jusqu'à la Pagaie Verte, sous la responsabilité d'un adulte identifié par le/la président.e. de la structure.
- Assister un.e. Cadre Certificateur.trice Pagaies Couleurs dans la formation et l'organisation de certifications de Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur.

- Initier aux activités du Canoë Kayak **en autonomie** de la Pagaie Blanche à la Pagaie Verte.
- Certifier des Pagaies Blanches.
- Assister un.e. Cadre Certificateur.trice Pagaies Couleurs dans la formation et l'organisation de sessions de certifications de Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur.

+ de 18 ans ?

D. Pré-requis d'accès à la formation AMFPC :

Les exigences préalables à l'entrée en formation sont :

- 15 ans révolus à la date d'inscription (= 1^{er} jour de stage),
- Titulaire de la licence Canoë Plus,
- Titulaire d'une Pagaie verte correspondante à l'option choisie,
- Dossier d'inscription complet.

E. Outils de formation de l'AMFPC

Ils sont remis au stagiaire lors de la première participation à une formation fédérale conduisant au diplôme d'Aspirant Moniteur et Aspirante Monitrice Fédéral.e. Pagaies Couleurs.

a. Livret de formation

Il regroupe les diverses attestations et validations qui jalonnent le parcours de formation des diplômés Fédéraux.

Il est valable 3 ans à la date de son ouverture, conjointement à la possession d'un titre permanent de la FFCK. Durant toute sa période de validité, il confère au stagiaire l'ensemble des prérogatives d'encadrement du diplôme visé.

b. Pack pédagogique Pagaies Couleurs

Il comprend la méthode d'enseignement et de certification des PC.

c. Mémento de la monitrice et du moniteur

Il comprend l'ensemble des données théoriques nécessaires pour l'enseignement du Canoë Kayak.

UC 1 :

CONNAISSANCES GENERALES ET REGLEMENTAIRES

Etre capable de mobiliser les connaissances générales propres à la découverte de l'activité.

Le stagiaire AMFPC doit effectuer un repérage opérationnel de la réglementation en vigueur en lien avec ses prérogatives et son club.

Il doit avoir accès à tous les documents qui lui permettront de mieux s'intégrer dans sa structure, mais aussi de renseigner les différents pratiquants sur le site de pratique et les activités proposées dans sa structure.

▶ **Cette UC ne sera validée par le jury que si le livret de formation est visé par le.tuteur.trice.**

UC 2 :

PEDAGOGIE

Etre capable d'animer une séance d'initiation au CK pour divers publics.

Cette UC est plus particulièrement destinée à mettre le stagiaire en situation d'encadrement de groupes avec l'organisation de différentes séances. Il doit participer à l'encadrement de groupes sous l'autorité d'un Moniteur ou d'une Monitrice Fédéral.e. Pagaies Couleurs a minima, notamment pour les descentes de rivières ou sorties organisées.

Le stagiaire AMFPC doit mettre en œuvre des séances Pagaies Couleurs de différents niveaux avec des publics différents.

Le stagiaire AMFPC prépare le matériel nécessaire à l'organisation de ses séances Pagaies Couleurs. Il doit apprendre à maîtriser l'outil PC notamment en utilisant les fiches de situation pédagogiques.

▶ **Cette UC ne sera validée par le jury que si le livret de formation est visé par le tuteur.**

UC 3 :

PAGAIES COULEURS

Etre capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs.

Dans cette UC, le stagiaire AMFPC acquiert une plus grande autonomie sur l'utilisation de PC.

- Il certifie la pagaie blanche,
- Il participe à la certification de la pagaie jaune.

▶ **Cette UC ne sera validée par le jury que si le livret de formation est visé par le tuteur.**

UC 4 :

SÉCURITÉ OPTION A OU B*

Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice (* les 2 options peuvent être proposées lors du stage si les conditions du site s'y prêtent).

Les gestes et techniques de base liés à la sécurité seront vérifiés lors du stage de formation, en fonction de l'option choisie.

Lors de sa période de mise en situation en club, le stagiaire devra :

- Appliquer les gestes et techniques propres à ses prérogatives d'encadrement,
- Vérifier la conformité du matériel nécessaire à ses activités.

▶ **Pour cette UC, le jury peut demander au stagiaire de le voir effectuer ces manœuvres le jour de l'examen.**

G. Période de mise en situation pédagogique en club

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation en alternance, car le stagiaire AMFPC va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation, ce qui renforcera ses compétences d'encadrement.

Le stagiaire AMFPC doit faire viser chacune de ses expériences par son tuteur ou sa tutrice, dans son livret de formation.

Si des expériences ne pouvaient être organisées au sein de sa structure, le stagiaire peut se rapprocher de structures voisines, se faire évaluer et valider ses expériences par d'autres tuteurs Cadres Certificateurs Pagaies Couleurs identifiés au préalable par la commission Régionale Enseignement Formation.



H. Les sessions de formation AMFPC

1^{ère} Session

	MODULE PRINTEMPS 2020
	Formation à la semaine
EAU CALME EAU VIVE	Du mardi 14 avril au samedi 18 avril 2020
	VAIRES-SUR-MARNE

EAU CALME MER	Stage AMFPC/MFPC EC/Mer du dimanche 5 avril au 10 avril 2020
	CROZON

2^{ème} Session

	MODULE ETE 2020		
	1^{ère} étape (M1)	2^{ème} étape (M2)	3^{ème} étape (M3)
EAU CALME EAU VIVE	Samedi 29 au dimanche 30 août 2020	Samedi 12 au dimanche 13 septembre 2020	Samedi 3 au dimanche 4 octobre 2020
	VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE

I. Inscriptions

Inscription par club uniquement au travers de la fiche d'inscription (disponible sur le site web du CRIFCK dans la rubrique « Apprendre ») et à retourner avec les pièces demandées **au maximum 1 mois avant le début de la formation.**

J. Coût des sessions de formation

	eau calme - eau vive	Eau calme - mer
LICENCIE.E.S FRANCILIEN.NE.S	300 €	350 €
AUTRES :	450 €	500 €

K. Matériel

Venir avec son matériel personnel de navigation en bon état et aux normes de sécurité (cf. Code du Sport). Prévoir des affaires chaudes avec notamment une combinaison néoprène, un sac de couchage, de quoi écrire et éventuellement un ordinateur portable.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité
Ile-de-France de
Canoë Kayak et
Sports de Pagaie
(CRIFCK)

 Sébastien TESTER
Conseiller
Technique
Régional
Coordonnateur

 : 07 69 73 40 39

 :
inscription@crifck.org

7. LES SESSIONS D'EXAMEN ASPIRANT MONITEUR ET ASPIRANTE MONITRICE FEDERAL.E. PAGAIES COULEURS (AMFPC)

A. Certification de l'AMFPC

Les exigences préalables de la certification sont :

- Avoir 16 ans révolus,
- Etre titulaire de la licence canoë plus,
- Avoir suivi la totalité de la formation,
- Avoir validé les 4 UC du diplôme,
- Posséder l'attestation de « Natation/ Sauvetage » d'AMFPC,
- Etre titulaire de deux Pagaies Vertes dans les milieux correspondant à l'option choisie.

Les candidats stagiaires AMFPC sont évalués et certifiés sous plusieurs formes et dans des temps bien distincts de leur cursus :

- Évaluation à l'entrée, pendant et en fin de stage de formation,
- Évaluation et certifications pendant la période de mise en situation en club,
- Évaluation et certification lors de l'examen final en présence des membres du jury.

Ces validations et certifications sont enregistrées et visées dans le livret de formation personnel du stagiaire, soit par les tuteurs identifiés, soit par les membres du jury CREF et de son Président.



B. L'examen terminal

Voici les 4 épreuves relatives à la journée d'examen :

N°1 : Epreuve écrite

Questionnaire - QCM et questions à traitement limité.

Thèmes et UC concernées : réglementation et connaissances générales propres à la découverte de l'activité (UC1).

N°2 : Epreuve orale

Épreuve orale de 30 minutes maximum, relative aux expériences pédagogiques du candidat.

Thèmes et UC concernés : Être capable d'animer une séance d'initiation au CK pour différents publics (UC 2) et être capable d'utiliser la méthode d'enseignement et les outils Pagaies Couleurs (UC 3).

En 15 minutes maximum, le candidat présente son expérience pédagogique vécue en club et qui décrit et analyse la préparation des séances, le bilan des 5 fiches de situation au minimum, les bilans de situation Pagaies Couleurs, les Certifications Pagaies Blanches organisées....

La présentation est suivie par un entretien de 15 minutes maximum avec le jury.

Cela se fait à partir du livret de formation et du **book produit par le stagiaire** : les différentes check-lists, les bilans de séances, 5 fiches des situations produites, les certifications organisées, le bilan des sorties sécurité et 1 cycle construit en Mise En Situation Pédagogique (MESP).

N°3 : Epreuve écrite

Une étude de cas relative à l'organisation de la sécurité préventive en eau vive ou en mer :

Sur la base d'une étude de cas à traiter à partir d'un sujet écrit, d'un support photo ou d'un support vidéo (au choix du jury). 40 minutes - Ecrit

N°4 : Epreuve pratique

Épreuve pratique relative à la technique et à la sécurité.

Thèmes et UC concernés : technique et sécurité, UC4.

Récupération de matériel en eau vive, lancer de corde, esquimautage, réalisation d'un parcours...

Cette partie est réalisée si non validée pendant la formation et/ou si le candidat n'est pas connu de la CREF Ile-de-France.

C. Inscriptions

Inscription par club uniquement au travers de la fiche d'inscription (disponible sur le site web du CRIFCK dans la rubrique « Apprendre ») et à retourner avec les pièces demandées **au maximum 1 mois avant le début de l'examen.**

EXAMENS AMFPC - 2020		
Samedi 7 mars 2020	Jeudi 2 juillet 2020	Samedi 10 octobre 2020
VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité Île-de-France de
Canoë Kayak et Sports de
Pagaie
(CRIFCK)

 Sébastien TESTER
Conseiller Technique
Régional Coordonnateur

 : 07 69 73 40 39

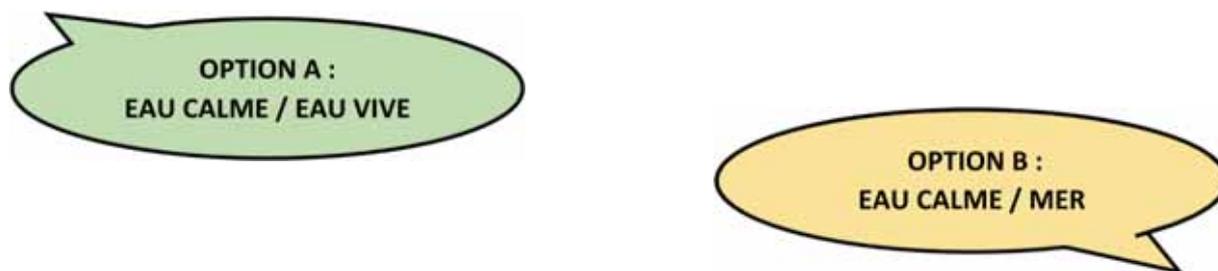
 : inscription@crifck.org

8. LE DIPLOME DE MONITEUR ET MONITRICE FEDERAL.E. PAGAIES COULEURS (MFPC)

- Le diplôme de Moniteur ou Monitrice Fédéral.e Pagaies Couleurs constitue le deuxième niveau dans les diplômes d'enseignement de la FFCK.
- Il est valable 5 ans et peut être renouvelé à l'issue de la validation d'un stage de recyclage.
- Il est accessible par la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale.
- Il constitue l'un des pré requis d'accès au diplôme d'Entraîneur.e Fédéral.e et au Certificat de Qualification Professionnelle de moniteur et monitrice de Canoë-Kayak (CQP).

A. Deux options possibles

Création de deux options qui déterminent et qui précisent les prérogatives d'encadrement en fonction des milieux :



B. Equivalence et passerelle entre ancienne et nouvelle filière de formation

La nouvelle filière de formation fédérale rénovée est active depuis le 1^{er} janvier 2010. Elle a subi d'autres évolutions en 2012.

En conséquence, les moniteurs et monitrices qui avaient obtenu leur diplôme dans l'ancienne version conservaient leurs droits et prérogatives jusqu'à la date de fin de validité du diplôme.

S'ils souhaitent devenir titulaire du diplôme de MFPC avant la fin de validité de leur actuel diplôme, ils devront être Cadre Certificateur Pagaies Couleurs :



* Dans les milieux de l'option choisie

C. Compétences et prérogatives des MFPC

- Les Moniteurs et Monitrices Fédéral.e.s Pagaies Couleurs de Canoë Kayak et disciplines associées peuvent accueillir tous types de publics,
- Ils exercent dans les différentes structures de la FFCK ;
- Ils exercent leur activité en toute autonomie et en toute sécurité dans le cadre de leurs prérogatives ;
- Ils interviennent dans les domaines de la technique, de la sécurité et de l'environnement, pour l'initiation et le perfectionnement des activités ;
- Ils sont titulaires de l'habilitation « Cadre Certificateur Pagaies Couleurs » ;
- Ils s'occupent de la formation des pagayeurs et cadres AMFPC et ont en charge l'organisation de Certification de Pagaies Couleurs conformément à la réglementation en vigueur ;
- Ils certifient les Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue.

OPTION A : EAU CALME / EAU

- **EAU CALME :**

Tous les sports de pagaie en Eau Calme et en piscine.



- **EAU VIVE :**

Rivière de classe II, passages III isolés, tous sports de pagaie.



OPTION B : EAU CALME / MER

- **EAU CALME :**

Dans une zone abritée et délimitée tous les supports du CK et les autres supports propulsés à la pagaie.



- **MER:**

Jusqu'à vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre sur le site d'évolution et jusqu'à 1 mille d'un abri, tous sports de pagaie.



D. Remarques sur l'encadrement contre rémunération en club d'un moniteur ou d'une monitrice fédéral.e (MF)

Les prérogatives d'un MF peuvent être différentes lorsque celui-ci exerce dans le cadre bénévole ou lorsque celui-ci exerce contre rémunération.

Contre rémunération : disposition valable uniquement pour les Moniteurs certifiés avant le 28 août 2007 en possession d'une carte professionnelle à jour (jusqu'au 27 août 2007, les Moniteurs Fédéraux bénéficiaient d'une homologation leur permettant d'encadrer contre rémunération).

Depuis cette date, tout nouveau monitorat validé ne peut plus bénéficier de cette dérogation, donc n'a plus l'autorisation d'encadrer contre rémunération.

L'obtention du Certificat de Qualification Professionnel de moniteur ou monitrice de Canoë-Kayak (CQP CK) permet de nouveau cet encadrement contre rémunération (depuis septembre 2013). Voir p.32-33.

E. Pré requis d'accès à la formation MFPC

Les exigences préalables requises à l'entrée en formation MFPC sont :

- 17 ans révolus à la date d'inscription (= au 1^{er} jour de stage)
- Titulaire de la licence Canoë +
- Titulaire de l'Aspirant.e Moniteur.trice Fédéral.e en cours de validité, dans l'option visée par la formation au MFPC, ou ancien initiateur.
- Titulaire d'une Pagaie Bleue correspondant à l'option choisie
- Dossier d'inscription complet

F. Outils de formation du MFPC

Pour cette 2^{ème} étape de formation, les stagiaires devront rapporter leurs outils distribués lors de leur initiateur ou AMFPC. Les outils suivants seront distribués si les stagiaires n'en disposent pas :

- **Le livret de formation** : il regroupe les diverses attestations et validations qui jalonnent le parcours de formation des diplômés fédéraux.
- **Un mémento** qui regroupe l'ensemble des connaissances générales liées à l'activité du Canoë-Kayak et des disciplines associées.
- **Un Pack pédagogique Pagaies Couleurs** : Il comprend la méthode d'enseignement et de certification des PC dans un DVD.

UC 1 :

CONNAISSANCES GÉNÉRALES ET RÉGLEMENTAIRES

Etre capable de mobiliser ses connaissances réglementaires dans le cadre de ses activités d'encadrement

Le stagiaire MFPC doit maîtriser de manière opérationnelle la réglementation en vigueur en lien avec ses prérogatives et le contexte de pratique de son club. Il doit avoir accès à tous les documents qui lui permettront de participer au développement de sa structure, mais aussi de pouvoir soutenir et accompagner tous les publics (Adultes, Famille, Ados, publics cibles, etc.) sur les différents sites de pratique où des activités sont proposées par sa structure. Il mettra en œuvre le projet de son club et participera à l'organisation d'évènements du CKDA dans son club.

▶ **Cette UC ne sera validée par le jury que si le livret de formation est visé par le tuteur.**

UC 2 :

PÉDAGOGIE

Etre capable d'encadrer le Canoë-Kayak et les disciplines associées en autonomie et pour tout public

Cette UC est plus particulièrement destinée à mettre le stagiaire MFPC en situation d'encadrement de groupe avec l'organisation de cycles de progression. Il doit maîtriser la méthode d'enseignement Pagaies Couleurs et amener ses élèves à élever leur niveau d'expertise.

Le stagiaire MFPC doit mettre en œuvre des séances Pagaies Couleurs de différents niveaux avec tous les publics et créer ses propres outils d'évaluation.

Le stagiaire MFPC prépare le matériel nécessaire à l'organisation de ses séances Pagaies Couleurs. Il doit maîtriser l'outil PC notamment en utilisant toutes les fiches mises à sa disposition.

▶ **Cette UC ne sera validée par le jury que si le livret de formation est visé par le tuteur.**

UC 3 :

CERTIFICATION PAGAIES COULEURS

Etre capable de certifier des Pagaies Couleurs de la Blanche à la Bleue dans les 3 milieux

Dans cette UC, le stagiaire MFPC doit s'approprier les procédures de certifications Pagaies Couleurs. Il certifie la pagaie blanche.

Il participe aux certifications Pagaies Couleurs Vertes à Bleues.

▶ **Cette UC ne sera validée par le jury que si le livret de formation est visé par le tuteur.**

UC 4 :

SECURITE

Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice

Les gestes et techniques liés à la sécurité seront vérifiés lors du stage de formation MFPC en CREF.

Lors de sa période de mise en situation en club, le stagiaire MFPC devra :

- Appliquer les gestes et techniques propres à ses prérogatives d'encadrement.
- Vérifier la conformité du matériel nécessaire à ses activités.
- Organiser la sécurité préventive de ses élèves.
- Participer en tant qu'assistant à des sorties en milieux naturels.

► Cette UC ne sera validée par le jury que si le stagiaire MFPC réussit toutes les manœuvres demandées. Pour cette UC, le jury peut demander au stagiaire de le voir effectuer ces manœuvres (non acquises en stage de formation) le jour de l'examen.

H. Période de mise en situation pédagogique en club

Cette période de mise en situation pédagogique est le temps majeur de la formation en alternance, car le stagiaire MFPC va mettre en pratique sous tutorat, au sein de son club, ses connaissances acquises lors du stage de formation, ce qui renforcera ses compétences d'encadrement. Le stagiaire MFPC doit faire viser chacune de ses expériences par son tuteur ou sa tutrice, dans son livret de formation.

Si des expériences ne pouvaient être organisées au sein de sa structure, le stagiaire peut se rapprocher de structures voisines, se faire évaluer et faire valider ses expériences par d'autres tuteurs cadres certificateurs identifiés au préalable par le président de la CREF.



I. Les sessions de formation MFPC



1^{ere} Session	MODULE PRINTEMPS 2020		
	Formation à la semaine		
EAU CALME EAU VIVE	Du Mardi 14 avril au samedi 18 avril 2020		
	VAIRES-SUR-MARNE		
EAU CALME MER	Stage MFPC EC/Mer du dimanche 5 avril au 10 avril 2020		
	CROZON		

2^{eme} Session	MODULE ETE 2020		
	1 ^{ere} étape (M1)	2 ^{eme} étape (M2)	3 ^{eme} étape (M3)
EAU CALME EAU VIVE	Samedi 29 au dimanche 30 août 2020	Samedi 12 au dimanche 13 septembre 2020	Samedi 3 au dimanche 4 octobre 2020
	VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE



J. Inscriptions

Inscription par club uniquement au travers de la fiche d'inscription (disponible sur le site web du CRIFCK dans la rubrique « Apprendre ») et à retourner avec les pièces demandées au maximum 1 mois avant le début de la formation.

K. Coût des sessions de formation

	eau calme – eau vive	Eau calme - mer
LICENCIÉ.E.S FRANCILIEN.NE.S :	300 €	350 €
AUTRES :	450 €	500 €

L. Matériel

Venir avec son matériel personnel de navigation en bon état et aux normes de sécurité (cf. Code du Sport). Prévoir des affaires chaudes avec notamment une combinaison néoprène, de quoi écrire et éventuellement un ordinateur portable.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité
Île-de-France de
Canoë Kayak et
Sports de Pagaie
(CRIFCK)

👤 Sébastien
TESTER
Conseiller
Technique
Régional
Coordonnateur

📞 : 07 69 73 40 39

✉ : inscription@crifck.fr



9. LES SESSIONS D'EXAMEN DES MONITEURS ET MONITRICES FEDERAL.E.S PAGAIES COULEURS (MFPC)

A. Certification des MFPC

Les exigences préalables de la certification sont :

- Avoir 18 ans,
- Etre titulaire de la « Licence Canoë + »,
- Avoir suivi la totalité de la formation,
- Avoir validé les 4 UC,
- Etre titulaire de deux Pagaies Bleues dans les milieux correspondant à l'option choisie,
- Posséder l'attestation de natation sauvetage du MFPC,
- Etre titulaire du PSC1 (Prévention Secours Civil de niveau 1).

Les candidats stagiaires MFPC sont évalués et certifiés sous plusieurs formes et dans des temps bien distincts de leur cursus :

- ✓ Évaluation à l'entrée, pendant et en fin de stage de formation ;
- ✓ Évaluation et certifications pendant la période de mise en situation en club ;
- ✓ Évaluation et certification lors de l'examen final en présence des membres du jury.

Ces validations et certifications sont enregistrées et visées dans le livret de formation personnel du stagiaire, soit par les tuteurs identifiés, soit par les membres du jury CREF et de son Président.

B. L'examen terminal

Voici les 4 épreuves relatives à la journée d'examen :

N°1 :

Epreuve
écrite

Questionnaire - QCM et questions à traitement limité :

Thèmes et UC concernées : réglementation (UC1), mécanique habilitation PC (UC3), sécurité préventive (UC4).

N°2 :

Epreuve
écrite

Etude de cas relative à l'organisation de la sécurité préventive (épreuve écrite)

Une étude de cas relative à l'organisation de la sécurité préventive en eau vive ou en mer :

Sur la base d'une étude de cas à traiter à partir d'un sujet écrit, d'un support photo ou d'un support vidéo (au choix du jury). 40 minutes

Cela se fait à partir du livret de formation et **du book produit par le stagiaire** : les différentes check-lists, les bilans de séances, 5 fiches des situations produites, les certifications organisées, le bilan des sorties sécurité et 1 cycle construit en Mise En Situation Pédagogique (MESP).

N°3 : Epreuve orale

Présentation et entretien avec le jury.

Thèmes et UC concernés : connaissance du club, accueil du public (UC 1), pédagogie et PC (UC 2 et UC 3), sécurité (UC4).

Épreuve orale de 30 minutes maximum, relative aux expériences pédagogiques du candidat.

En 20 minutes maximum, le candidat présente des expériences pédagogiques à partir de documents qu'il a écrit et qui décrivent et analysent la préparation et le bilan d'un cycle pédagogique et de 5 fiches de séances minimum correspondantes au cycle.

La présentation est suivie par un entretien de 10 minutes maximum avec le jury.

A partir du livret de formation et du book produit par le stagiaire : les différentes check-lists, les bilans de séances, 5 fiches de situations produites, les certifications organisées, le bilan des sorties sécurité et 1 cycle construit en Mise En Situation Pédagogique (MESP).

N°4 : Epreuve vidéo

Épreuve relative à l'enseignement des fondamentaux techniques de la navigation sur un milieu:

Thèmes et UC concernés : la logique de l'activité et l'enseignement, UC 2 et UC 3. (30 minutes)

A partir d'une vidéo de 20 à 30 secondes maximum, passée sur un ordinateur ou vidéo projecteur, montrant un pagayeur de niveau débutant ou initié évoluer en canoë ou en kayak, en eau calme, en eau vive ou en mer (selon option choisie), le candidat dispose de 10 minutes pour préparer par écrit:

- L'identification des contraintes techniques de navigation (milieu, conditions, matériel, comportement du pratiquant...).
- Une proposition des remédiations techniques.

N°5 : Epreuve pratique

Épreuve pratique relative à la technique et à la sécurité

Thèmes et UC concernés : technique et sécurité, UC4

Il y a des exigences de sécurité préalables à la mise en situation pédagogique (EPMSP) évaluées pendant le stage de formation. Si elles sont toutes acquises, il n'est pas nécessaire de les vérifier à nouveau.

Il est aussi possible d'avoir validé l'ensemble des compétences de sécurité lors du stage de formation.

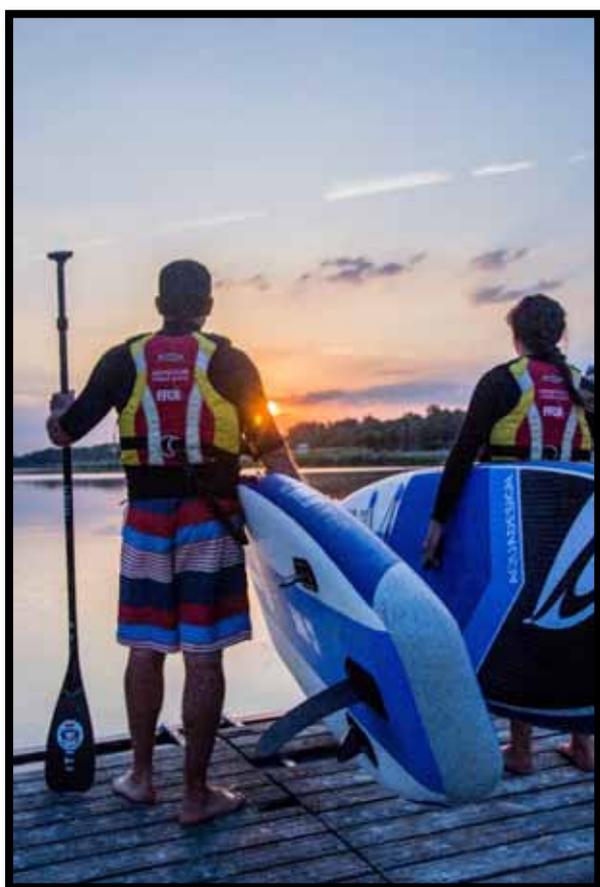
D'autres compétences peuvent être approfondies et certifiées pendant la mise en situation pédagogique en club.

Ainsi, les épreuves certificatives sont organisées pour les candidats qui n'auraient pas validé toutes les compétences de sécurité lors du stage MFPC.

C. Inscriptions

Inscription par club au travers de la fiche d'inscription (disponible sur le site web du CRIFCK dans la rubrique « Apprendre ») et à retourner avec les pièces demandées au maximum 1 mois avant le début de la formation.

EXAMENS MFPC - 2020		
Samedi 7 mars 2020	Jeudi 2 juillet 2020	Samedi 10 octobre 2020
VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE	VAIRES-SUR-MARNE



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité
Île-de-France de
Canoë Kayak et Sports de
Pagaie
(CRIFCK)

 Sébastien TESTER
Conseiller Technique
Régional Coordonnateur

 : 07 69 73 40 39

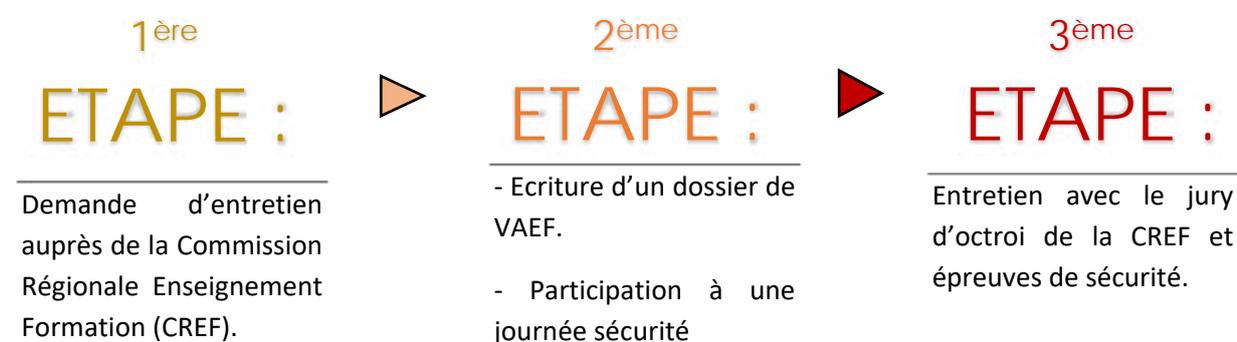
 : inscription@crifck.org

10. LA VALIDATION DES ACQUIS DE L'EXPERIENCE FEDERALE ou VAEF (Pour les diplômés AMFPC & MFPC)

A. Principes de la validation des acquis de l'expérience fédérale :

La validation des acquis de l'expérience fédérale peut permettre, en respectant certains critères, d'obtenir la dispense de tout ou partie de l'ensemble des unités constitutives des diplômes d'AMFPC et de MFPC.

B. La dispense d'unité est obtenue à l'issue de trois étapes :



Remarque : Pour l'obtention du diplôme de MFPC **une 4ème étape sera rajoutée** : le candidat devra suivre obligatoirement aussi une formation d'habilitation à la certification des Pagaies Couleurs (à fixer avec la CREF au moment de la phase d'entretien) .

C. Demande d'entretien :

Cette demande fait l'objet d'un entretien avec un cadre du pool formateur du CRIFCK. Le but de cet entretien est d'examiner la pertinence du projet et de conseiller le.la candidat.e dans sa démarche d'écriture du dossier de VAEF. La demande d'entretien est effectuée par le candidat à la Validation des Acquis de l'Expérience Fédérale et fait l'objet d'un avis motivé du.de la président.e de son club.

D. Pour accéder à la demande de validation, le candidat doit :

DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE VISANT A VALIDER TOUT OU PARTIE DU DIPLOME D'ASPIRANT.E MONITEUR/MONITRICEFEDERAL.E PAGAIES COULEURS :

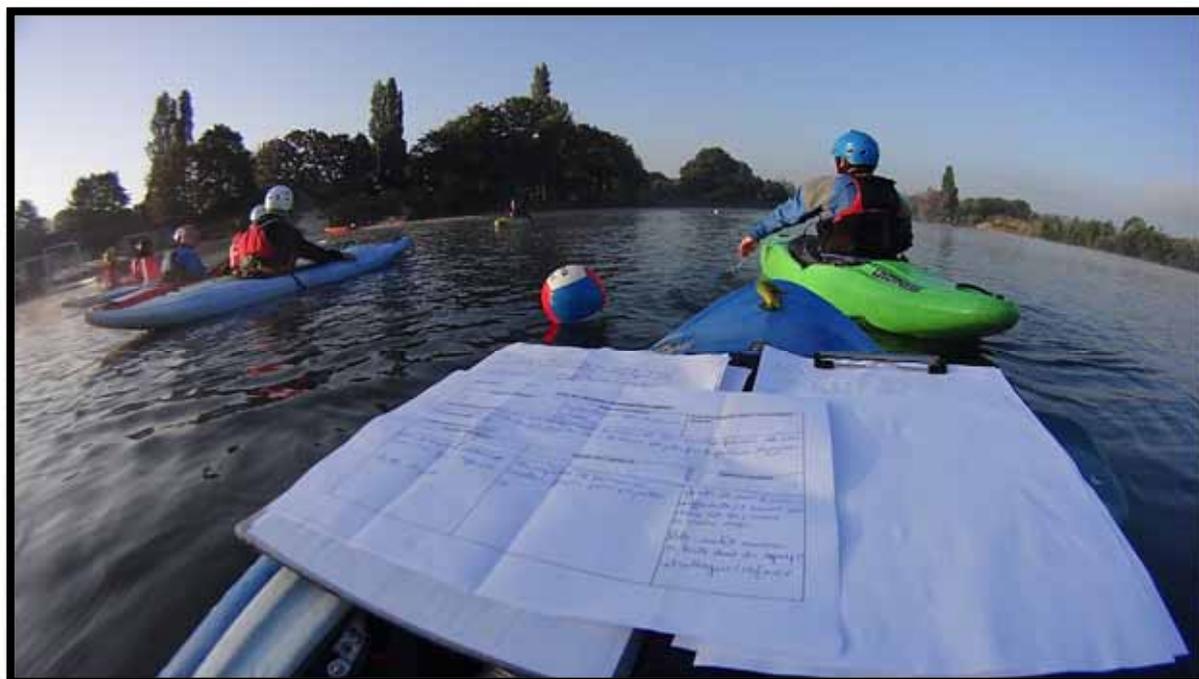
- Avoir 18 ans révolus,
- Avoir été titulaire d'une « Licence Canoë Plus » pendant 2 années consécutives au minimum,
- Etre titulaire de la Licence Canoë Plus,
- Posséder l'attestation de « Natation / Sauvetage » AMFPC,
- Déposer un dossier de VAEF au jury de la CREF un mois au minimum avant la session de l'examen,
- Être titulaire de 2 pagaies vertes dans les milieux de l'option choisie.
- Avoir validé l'UC 4 « Etre capable de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice » en participant à une journée sécurité Pagaies Couleurs.

DANS LE CADRE D'UNE PROCEDURE VISANT A VALIDER TOUT OU PARTIE DU DIPLOME DE MONITEUR/MONITRICE FEDERAL.E PAGAIES COULEURS :

- Avoir 21 ans,
- Avoir été titulaire d'une « Licence Canoë Plus » pendant 2 années consécutives au minimum,
- Etre titulaire de la Licence Canoë plus,
- Etre titulaire du PSC1,
- Posséder l'attestation de « Natation/Sauvetage » MFPC,
- Suivre une formation à l'habilitation de certification des Pagaies Couleurs
- Déposer un dossier de VAEF au jury de la C.R.E.F un mois minimum avant l'examen,
- Etre titulaire de deux Pagaies Bleues dans les milieux de l'option choisie,
- Avoir validé l'UC 4 « EC de garantir les conditions de sécurité dans le cadre de ses prérogatives d'exercice » en participant à une journée sécurité pagaies couleurs.

E. Ecriture du dossier

- Le candidat à la validation doit fournir un dossier complet, en joignant une lettre de motivation justifiant sa démarche, en annexant tous les documents et attestations utiles.
- Le dossier de demande de VAEF est remis au candidat à l'issue de l'entretien de demande de validation.
- Le dossier doit parvenir au président de la CREF au moins 1 mois avant une session d'examen d'AMFPC ou de MFPC.
- Un membre du Pool formateur évalue au travers du dossier les compétences du candidat, et porte un avis (insuffisant, à confirmer, satisfaisant) pour chacune des unités constitutives du diplôme d'Aspirant.e Moniteur/monitrice ou de Moniteur/Monitrice Fédéral.e Pagaies Couleurs.



Délivrance des UC ou du diplôme

- L'entretien d'octroi a pour but de statuer sur les dispenses à accorder au candidat, et éventuellement d'attribuer le diplôme d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs ou de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs au candidat.
- Si le candidat n'obtient qu'une partie des unités constitutives du diplôme, il peut valider les unités manquantes par le passage lors d'un examen traditionnel, ou déposer un nouveau dossier de demande de validation pour les unités manquantes, dans un délai maximum de deux ans après la date d'entrée en démarche VAEF.
- Si le diplôme n'est pas obtenu, le candidat garde le bénéfice des unités validées pour une période de deux ans à compter de la date du jury d'octroi.
- Le candidat n'ayant pas obtenu la totalité du diplôme devra se présenter dans la même région pour le terminer, sauf dérogation du président de la CNEF.
- Le candidat ne peut déposer qu'un seul dossier dans l'année, et dans une seule région,
- Le diplôme d'AMFPC ou de MFPC obtenu par validation des acquis de l'expérience est valable pour 5 ans, et doit, comme pour le diplôme obtenu de façon traditionnelle, être à nouveau validé à l'issue de cette période par recyclage.
- Le recyclage ne peut être obtenu par VAEF, mais par voie classique, avec des épreuves de sécurité à réaliser.

F. Coût de la VAEF

	AMFPC	MFPC
Licencié.e.s francilien.ne.s	50 €	110 €
Autres	90 €	175 €

Ce prix comprend :

- Pour les AMFPC : L'entretien avec le jury et le livret de formation AMFPC. Mais également l'inscription sur une journée sécu pour valider l'UC4 et l'édition de la carte AMFPC. Le temps passé pour l'étude du dossier par les membres du jury.
- Pour les MFPC : L'entretien avec le jury, le DVD Pagaies Couleurs. Mais également l'inscription sur une journée sécu pour valider l'UC4, l'inscription à l'habilitation Pagaie Couleur pour devenir CCPC et l'édition de la carte MFPC. Le temps passé pour l'étude du dossier par les membres du jury.

Pour information, le prix coutant pour la VAEF de l'AMFPC est de 66 € et le prix coutant pour la VAEF du MFPC est de 135 € soit une aide de 20 % apportée par le CRIFCK aux franciliens.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (CRIFCK)

👤 Sébastien TESTER,

Conseiller Technique Régional Coordonnateur

☎ : 07 69 73 40 39 - ✉ : inscription@crifck.org

11. L'ENTRAINEUR.E FEDERAL.E SPORTIF

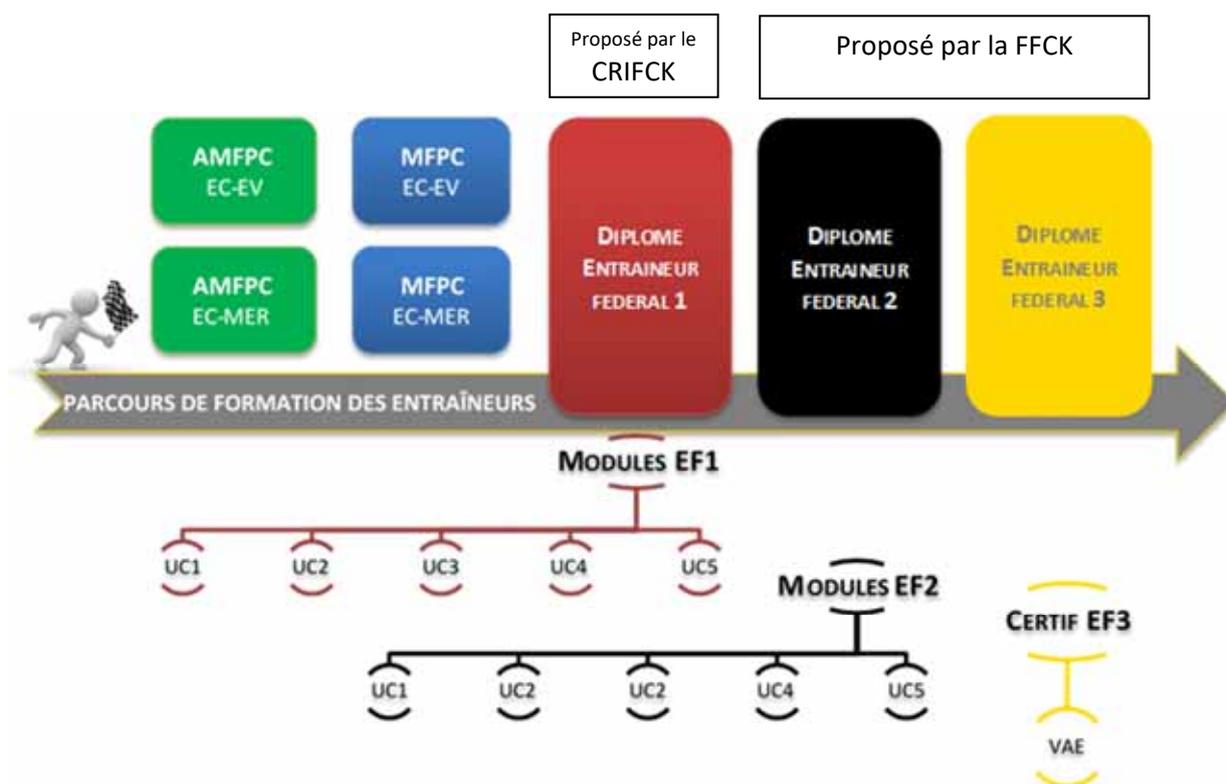
A. Présentation de la filière de formation de l'Entraîneur.e Fédéral.

Cette formation se veut accessible au plus grand nombre peut être intégré dans différents cas de figure :

- En étant bénévole ou salarié,
- Sans pré-requis de niveau individuel de navigation,
- En formation diplômante ou en formation continue non diplômante,
- Avec comme objectif un diplôme fédéral (Entraîneur Fédéral) ou un diplôme d'Etat (DE JEPS).

Il y a donc plusieurs entrées possibles dans ce parcours selon vos objectifs et votre niveau initial.

Le schéma suivant présente le Parcours de Formation des Entraîneurs pour une personne qui souhaite accéder aux diplômes fédéraux d'Entraîneur. Le pré-requis aux diplômes d'Entraîneur Fédéral est alors le passage par les diplômes d'Aspirant Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (AMFPC) puis de Moniteur Fédéral Pagaies Couleurs (MFPC). Le Monitorat fédéral constitue ainsi la pierre angulaire de la filière et permet d'acquérir, en amont des diplômes d'Entraîneur Fédéral, un socle de compétences techniques, sécuritaires et pédagogiques.



B. Compétences développées sur l'Entraîneur.e fédéral.e :

Etre Entraîneur.e Fédéral.e 1, c'est :

- **Mettre en œuvre l'entraînement** qu'on lui donne et **l'adapter** par rapport à l'environnement (conditions extérieures) et à l'humain ;

- **Organiser l'entraînement** au club, les sorties en compétition, l'encadrement des sportifs pendant les stages et souvent gérer un groupe nombreux et hétérogène de sportifs ;
- **Former des sportifs** jusqu'à la Pagaie Rouge, replacer leurs performances au regard des références internationales, être capable de diriger une séance d'échauffement, d'étirement, de renforcement musculaire, le tout en veillant à la prophylaxie ;
- **Transmettre des valeurs citoyennes et sportives**, ainsi que des principes d'éducation à la nutrition, de bonne conduite, de respect (de soi, des autres, de l'environnement, des règles...), d'éducation physique globale (respect de soi, son corps, sa santé), de repérer les fragilités et d'orienter vers le corps médical, et enfin, veiller aux conduites à risque notamment dopantes.

C. Les différents modules de formation :

➤ **M1 : Organiser l'entraînement**

Construire des groupes d'entraînement ; reconnaître et s'adapter à différents publics ; construire des plannings

➤ **M2 : Entraîner dans une discipline**

Comprendre et relier les facteurs de la performance ; repérer des étapes de progression ; former un pagayeur jusqu'à la Pagaie Rouge

➤ **M3 : Préparation Physique générale (PPG) et Récupération**

Connaître et utiliser des seuils de travail ; optimiser la charge d'entraînement ; conduire des échauffements et des séances de renforcement musculaire à thèmes ; organiser la récupération

➤ **M4 : Posture d'entraîneur**

Diffuser des valeurs éducatives, citoyennes et de performance ; communiquer efficacement en fonction du contexte (briefing, débriefing, feed-back)

➤ **M5 : Se connaître dans sa pratique**

Mettre en pratique dans une structure les connaissances acquises ; développer des compétences de terrain ; utiliser les temps de tutorat pour prendre du recul sur sa pratique

D. Accès à la certification :

- Licence fédérale Canoë Plus
- Titulaire du diplôme de Moniteur – Monitrice fédérale Pagaies Couleurs ou équivalence acceptée par le service formation de la FFCK
- Assiduité à la totalité du contenu de formation
- Validation du parcours de formation par le tuteur et le responsable de formation
- Pas d'épreuves de certification à présenter

E. Les modules proposés en 2020 par le CRIFCK :

Module	DATE ET LIEU
Formation Entraîneur	Samedi 5 au dimanche 6 décembre 2020 Vaires-sur-Marne
Formation Entraîneur	Autre date à définir dans le courant de l'année 2020

F. Quel est le coût de la formation ? :

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Pour vous inscrire, vous devez
contacter **directement**

**La Fédération Française
de Canoë Kayak et Sports de
Pagaie**

Service Formation et
professionnalisation :

☎ : 01 45 11 08 56

👤 : serviceformation@ffck.org

Pour tout autre renseignement
supplémentaire :

**Comité Île-de-France
de Canoë Kayak et Sports de
Pagaie**

👤 : 07 69 73 40 39

👤 : inscription@crifck.org

Coût par module	
Stagiaire sur statut salarié (finançable par AFDAS) :	560€ *
Stagiaire sur statut bénévole	100 €

Le coût comprend les frais suivants :

- Frais de location des sites de formation,
- Frais des formateurs,
- Frais de fonctionnement administratif.



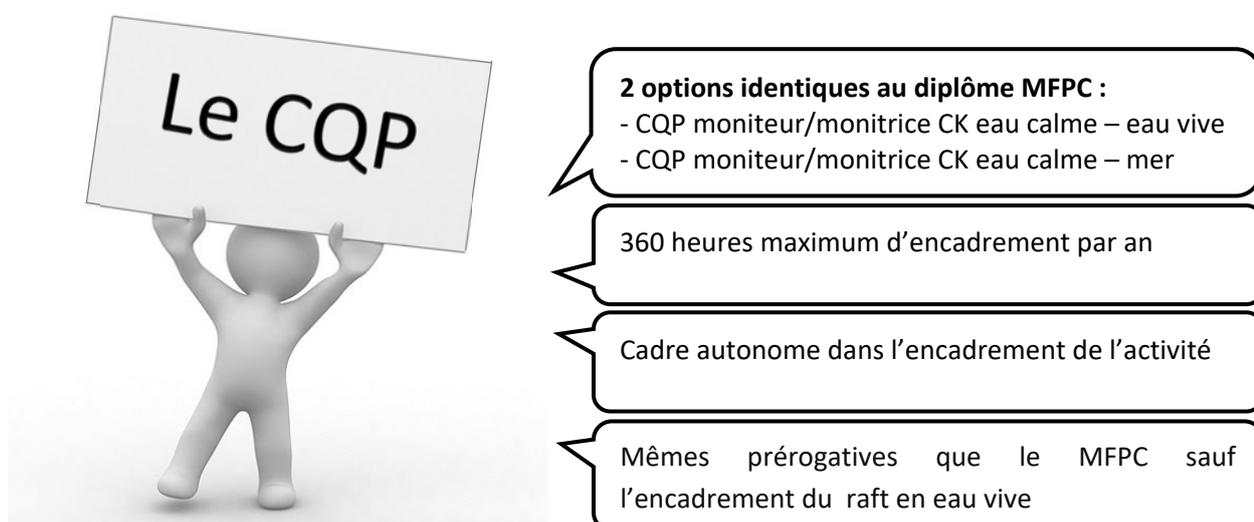
12. LE CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE DE MONITEUR/MONITRICE DE CANOE-KAYAK (CQP)

A. Qu'est-ce que le CQP ?

Le Certificat de Qualification Professionnelle de Canoë-Kayak est géré par la FFCK par délégation de la Branche Professionnelle.

Le détenteur d'un CQP de moniteur/monitrice de Canoë-Kayak est un cadre pédagogiquement autonome qui dispose des mêmes prérogatives que le MFPC.

Il permet d'encadrer, d'animer et d'enseigner les sports de pagaie dans une limite de 360 heures annuelles.



Le CQP

- 2 options identiques au diplôme MFPC :**
 - CQP moniteur/monitrice CK eau calme – eau vive
 - CQP moniteur/monitrice CK eau calme – mer
- 360 heures maximum d'encadrement par an
- Cadre autonome dans l'encadrement de l'activité
- Mêmes prérogatives que le MFPC sauf l'encadrement du raft en eau vive

B. Quelles sont les prérogatives d'encadrement du CQP ?

CQP DE MONITEUR/MONITRICE CK « EAU CALME – EAU VIVE »		CQP DE MONITEUR/MONITRICE CK « EAU CALME – MER »	
Conditions en Eau Calme	Conditions en Eau Vive	Conditions en Eau Calme	Conditions en Mer
Eau Calme, Tous sports de pagaie.	Classe II, passages de classe III isolés, Tous sports de pagaie, sauf raft.	Eau Calme, Tous sports de pagaie.	Vent de force 3 Beaufort et houle de 1 mètre sur le site d'évolution, Jusqu'à 1 mille d'un abri,

C. Qu'est-ce que le module court du CQP ?

C'est une formation de 2 jours, de la FFCK, mise en œuvre par les Comités Régionaux à destination des cadres Moniteurs Fédéraux et Moniteurs/monitrices Fédéraux Pagaies Couleurs, qui leur permettront d'obtenir le CQP. A savoir :

- Une formation d'une journée sur « l'intégration de son activité dans le fonctionnement d'une structure » (Bloc 4 du diplôme CQP).
- Une journée de certification portant sur des épreuves de sécurité et sur le bloc 4.

D. Quelles sont les conditions pour s'inscrire ?

- Avoir 18 ans minimum,
- Avoir une licence à jour (licence C+)
- Avoir un diplôme MFPC* à jour,
- Avoir le PSC1

*Ou Avoir un diplôme de Moniteur Fédéral à jour + 2 pagaies couleurs bleues (en fonction de l'option choisie). Il semble donc intéressant d'envisager, si besoin, le recyclage de son diplôme fédéral ainsi que l'obtention de Pagaies Couleurs bleues afin d'anticiper les inscriptions au module court du CQP.

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Pour vous inscrire, vous devez contacter **directement**

**La Fédération Française
de Canoë Kayak et Sports de
Pagaie**

Service Formation et
professionnalisation :

 : 01 45 11 08 56

 : serviceformation@ffck.org

Pour tout autre renseignement
supplémentaire :

**Comité Île-de-France
de Canoë Kayak et Sports de
Pagaie**

 : 07 69 73 40 39

 : inscription@crifck.org

E. Date de formation

TYPE D'ACTION	DATE ET LIEU
CQP EAU CALME EAU VIVE	Samedi 6 au dimanche 7 juin 2020 VAIRES-SUR-MARNE

* D'autres dates peuvent être organisées au niveau de l'inter-région nord et dans les autres inter-régions dans toute la France. Vous pouvez vous renseigner auprès du siège de la FFCK ou du CRIFCK.

F. Quel est le coût de la formation ?

Coût du Weekend	150 €
-----------------	-------

Le coût comprend les frais suivants :

- Frais de location des sites de formation,
- Frais des formateurs,
- Frais de fonctionnement administratif.

13. JOURNÉE DE FORMATION DES CADRES FEDERAUX PAGAIES COULEURS

Cette journée s'adresse aux cadres en formation ou diplômés (AMFPC – MFPC – Entraîneur Fédéral) pour développer et approfondir des connaissances et des savoir-faire techniques dans le domaine de la sécurité en Canoë Kayak et des Sports de Pagaie, des connaissances plus fines sur les spécificités du milieu physique de notre environnement de pratique, l'évolution des aspects réglementaires et la découverte de nouveaux supports ou disciplines.

Cette journée peut aussi être destinée au recyclage des diplômés de monitorat et initiateurs (anciennes et nouvelles générations).

La pratique, l'expérimentation et le partage de savoirs faire sont les éléments clefs de l'organisation pédagogique de cette journée.

Date de la formation

EAU VIVE	En Ile-de-France : 25 € Hors Ile-de-France : 50€	Dimanche 26 avril 2020
----------	---	------------------------

Coût Recyclage	+ 10 € supplémentaires
Coût VAEF	Intégré dans la procédure VAEF

RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie (CRIFCK)

☎ : 07 69 73 40 39 - ✉ : inscription@crifck.org



14. LE COLLOQUE DES CLUBS

Pour aider et accompagner les dirigeants de clubs et de Comités Départementaux, le CRIFCK poursuit son programme d'action de formation en organisant un colloque chaque année.

A. Objectif du colloque

L'objectif de ce rassemblement, qui se veut avant tout convivial et productif, est d'apporter des réponses aux problèmes rencontrés par les clubs par l'intermédiaire d'outils concrets et d'information.

B. Types de sujets abordés

- Rénovation des titres et licences de la FFCK
- Présentation du nouveau système des Pagaies Couleurs
- Les évolutions réglementaires
- Présentation d'avancement du projet de randonnées Nautiques en IDF
- Etc....

TYPE D'ACTION	DATE ET LIEU
COLLOQUE DES CLUBS	Samedi 14 mars 2020 Base de Loisirs de Champs sur Marne (77)



RENSEIGNEMENTS & INSCRIPTIONS :

Comité Île-de-France de
Canoë Kayak et Sports de Pagaie
(CRIFCK)

**Vous souhaitez prendre la parole et
faire partager vos projets ou vos
expériences au sein de votre club ?**

Alors contactez-nous au :

 : 07 69 73 40 39
 : contact@crifck.org

15. VISITEZ LE SITE INTERNET DU COMITE ILE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE



A. Le site internet du Comité Régional

Le site internet regroupe différentes informations :

- Les coordonnées de chaque club de la région Île-de-France.
- Les dates des formations et des examens organisés pendant l'année.
- Les évènements sportifs comme les Championnats Régionaux, Nationaux et Internationaux.
- La présentation des membres du Comité Régional.
- Les évènements passés, en cours et à venir.
- Des photos et des vidéos de chaque discipline et formations.
- Des articles sur la préservation de l'environnement.
- Et bien plus encore !



<http://kayak-iledefrance.fr>



B. La Newsletter

Vous souhaitez recevoir par email des informations mensuelles relatives à la vie du Canoë Kayak et Sports de Pagaie en Île-de-France ? Vous pouvez donc vous inscrire à notre Newsletter. E-Remous ou Newsletter est une liste de diffusion à destination des clubs d'Ile-de-France et de ses adhérents.

Elle vous permettra de recevoir par E-mail environ deux fois par mois des informations sur le kayak en Ile-de-France.



<http://kayak-iledefrance.fr/e-remous.htm>



Retrouvez aussi dans la rubrique Multimédia, eRemous, toutes les dernières newsletters envoyées.



<https://www.facebook.com/crifck>



Retrouvez-nous sur les réseaux sociaux grâce à Facebook et



<http://www.twitter.com/crifck>



<https://www.youtube.com/user/crifck>



Vous souhaitez voir ou revoir nos vidéos et photos des



<http://www.kayak-iledefrance.fr/evenement-galerie-photos.htm>



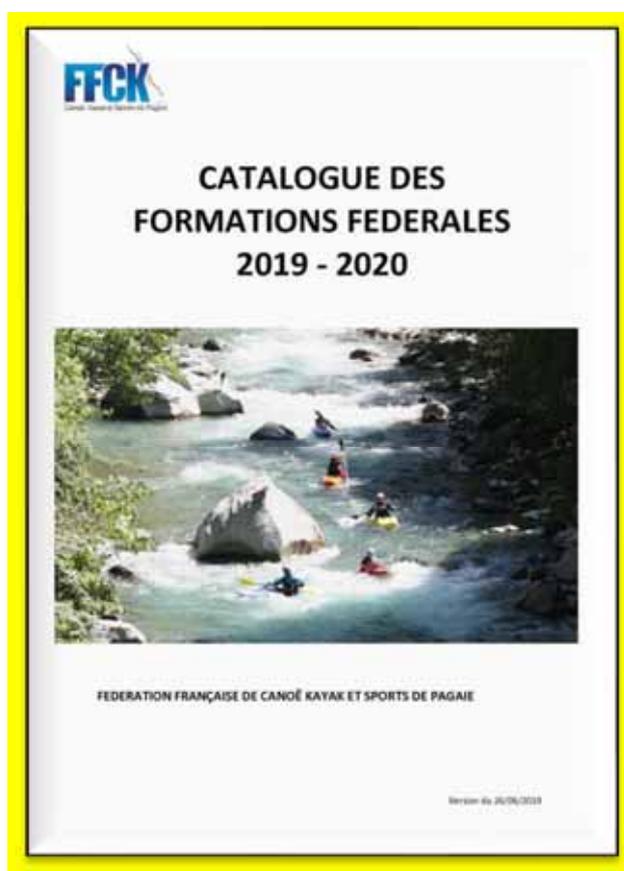
16. ACTIONS DE FORMATIONS DE LA FFCK

La Fédération Française de Canoë Kayak et Sports de Pagaie met en place des formations qui sont complémentaires à celles mises en place par le Comité Île-de-France de Canoë Kayak et Sports de Pagaie.

Elles s'adressent à la fois aux bénévoles et aux salariés œuvrant au sein des clubs et des comités départementaux et régionaux de la FFCK ainsi qu'aux cadres techniques sportifs d'Etat.

Les thématiques proposées traitent de l'entraînement, de la formation de formateurs et de tuteurs, ou encore du développement, de la réglementation, de la sécurité.

Le service Formation – Professionnalisation de la FFCK, serviceformation@ffck.org, vous accompagne dans vos démarches, n'hésitez pas à les contacter.



Pour visualiser le guide des formations 2020 :

<https://www.ffck.org/formation/calendrier/>

SYNTHESE DU CALENDRIER DES FORMATIONS 2020

TYPES D' ACTIONS	DATES	LIEUX	RESPONSABLE
FORMATIONS AMFPC & MFPC EAU CALME ET EAU VIVE - CONTINUE PRINTEMPS			
Eau Calme Eau Vive	14 au 18 avril	VAIRES-SUR-MARNE	Sébastien TESTER
Mer	5 au 10 avril	Crozon	Florence Goret
FORMATIONS AMFPC & MFPC EAU CALME, EAU VIVE ET MER – MODULAIRE ETE			
Eau Calme Eau Vive (M 1)	29 au 30 août	VAIRES-SUR-MARNE	Sébastien TESTER
Eau Calme Eau Vive (M 2)	12 au 13 septembre	VAIRES-SUR-MARNE	
Eau Calme Eau Vive (M 3)	3 au 4 octobre	VAIRES-SUR-MARNE	
EXAMENS AMFPC & MFPC			
Examen	7 mars	VAIRES-SUR-MARNE	Sébastien TESTER
	2 juillet	VAIRES-SUR-MARNE	
	10 octobre	VAIRES-SUR-MARNE	
VALIDATION DE L'ACQUIS ET DE L'EXPERIENCE FEDERALE AMFPC ET MFPC			
VAEF	Sur demande	VAIRES S/MARNE	Sébastien TESTER
FORMATION ENTRAINEUR.E FEDERAL.E 1			
Formation Entraîneur	A définir	VAIRES-SUR-MARNE	Sébastien TESTER
Formation Entraîneur	5 et 6 décembre	A DEFINIR	Sébastien TESTER
CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNEL DE MONITEUR ET MONITRICE DE CK			
(CQP) Eau Calme/Eau Vive	6 au 7 juin	VAIRES-SUR-MARNE	Sébastien TESTER
JOURNEE FORMATION DES CADRES FEDERAUX PAGAIES COULEURS			
Sécurité Eau Calme Eau Vive	26 avril	VAIRES-SUR-MARNE	Sébastien TESTER
FORMATION JUGE / ARBITRE			
Slalom – Descente – Course en Ligne - ...	Toute l'année	Ile-de-France	Commissions sportives
BENEVOLES DIRIGEANTS			
Colloque des clubs	14 mars	Champs-sur-Marne	Sébastien TESTER

(1) départ la veille au soir





Action soutenue par le Conseil Régional



COMITÉ ÎLE-DE-FRANCE



COMITE ÎLE-DE-FRANCE DE CANOË KAYAK ET SPORTS DE PAGAIE

Stade Nautique Olympique d'Île-de-France
3 route de Torcy – 77360 Vaires-sur-Marne

☎ 07 69 73 40 39

✉ contact@crifck.org



www.kayak-iledefrance.fr

